

Avec le Point Conseil Budget, le Crédit Municipal vous accompagne dans la gestion de votre budget

Le Crédit Municipal, en première ligne pour vous accompagner

Dès 2010, précurseur dans l'aide à la gestion budgétaire, le Crédit Municipal de Toulouse offrait déjà un service visant à dispenser gratuitement des conseils pour améliorer la gestion quotidienne de son budget et prévenir le surendettement. 10 ans plus tard, l'établissement a intégré le dispositif « Point Conseil Budget », et a été labellisé par le Ministère des solidarités et de la santé.

Une Initiative gouvernementale

Les Points Conseil Budget sont des lieux ouverts à tous en vue d'améliorer la gestion du budget, faire face à une situation financière difficile, anticiper un changement de situation ou bien être accompagné pour constituer un dossier de surendettement. C'est dans ce cadre que le Crédit municipal de Toulouse accueille et accompagne les usagers afin de répondre à leurs besoins, grâce à des bénévoles qui proposent des conseils confidentiels, gratuits et personnalisés.

"Notre objectif ? Accompagner l'ensemble des publics sur l'ensemble des questions budgétaires. C'est grâce à des bénévoles motivés et disponibles, 2 basés sur Montauban et 4 sur Toulouse, que nous pouvons offrir un tel service. Ce sont eux qui, au quotidien, donnent de leur temps mais aussi de leur énergie pour réaliser cette mission".

Laetitia Mehr,
coordinatrice des bénévoles du PCB



Informations pratiques :

Le Point Conseil Budget est un service d'accompagnement gratuit, sur rendez-vous du lundi au vendredi à **Toulouse (Tél 05 61 21 41 43)**.

Permanence (sans rendez-vous) le jeudi matin de 10h00 à 12h00.

Sur rendez-vous le samedi matin à l'agence de **Montauban (Tél : 05 63 03 22 50)**.

